

FICHE DE PRÉINSCRIPTION A L'ÉCOLE ET À LA CANTINE Année 2025/2026

Ville de REMIRE-MONTJOLY



Service Affaires Scolaires

Tél : 0594 35 90 75 / 0594 35 90 53

Enfants nés en 2022* (1ère année de Maternelle)

Nouveaux élèves arrivants sur la commune

Pièces à fournir :

- Acte de naissance ou copie du Livret de famille (page des parents + enfant concerné)
- Copie de la pièce d'identité du représentant légal de l'enfant
- 1 Justificatif de domicile à **REMIRE-MONTJOLY AU NOM DES PARENTS de – de 3 mois**
(Facture d'eau, EDF, Internet Fibre, Taxe foncière, bail de location + assurance habitation)

Les dossiers présentant des attestations d'hébergement ne sont pas prioritaires

- 1 Copie du **Certificat de scolarité** précisant l'école et la classe fréquentée si l'élève est déjà scolarisé
- 1 Copie **des vaccins à jour** (carnet de santé rubrique vaccinations + fièvre jaune)

Date de dépôt des dossiers du **06/01 AU 28/02/2025 A LA MAIRIE OU PAR MAIL** à affairescolaires@remiremontjoly.fr

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITÉS

SECTEUR :

ID Famille* :

L'ÉLÈVE :

Fille Garçon

ID* :

Dernière école fréquentée : Classe :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Demande une inscription en :

Maternelle : Petite section (**uniquement les enfants nés en 2022**) * Moyenne section Grande section

Élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Précisions complémentaires :

LES RESPONSABLES LÉGAUX :

Mère Père Famille d'accueil Autre (précisez) : ID1* :

Nom : Prénom :

Adresse : 97354 Rémire-Montjoly

Téléphone obligatoire* :

Mail obligatoire* :

Mère Père Famille d'accueil Autre (précisez) : ID2* :

Nom : Prénom :

Adresse : 97354 Rémire-Montjoly

Téléphone obligatoire* :

Mail obligatoire* :

* Réservé au service

Tourner la fiche

FRÈRES ET SOEURS déjà scolarisés ou à scolariser sur la commune (en école primaire uniquement)

Nom / prénom	Date de naissance	Classe	École
.....
.....
.....
.....

DEMANDE DE CHANGEMENT D'ÉCOLE (Uniquement pour les enfants déjà scolarisés à Rémire-Montjoly)

Je soussigné(e) Mme/ M.....Certifie que mon enfant.....
Né(e) le est scolarisé(e) à l'école En classe de
Je souhaite, ce jour, demander son transfert à l'école..... En classe de
Pour l'année 20..... / 20..... au motif de : Rapprochement du domicile (Joindre nouveau justificatif)
 Rapprochement avec le(s) frère(s) et sœur(s)

CANTINE

Restauration scolaire : Oui Non

Si oui, observations particulières :

S'il y a des allergies alimentaires préciser :

Pièces à fournir avec ce dossier pour l'inscription :

- Attestation de **QUOTIENT FAMILIAL CAF** ou **Avis d'imposition sur le revenu 2024**
- En cas d'allergie alimentaire **Certificat médical ou le PAI (obligatoire)**

L'inscription à la cantine ne sera validée que si la famille est à jour de ses factures (année(s) précédente (s) et en cours)

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EXTRA-SCOLAIRES ET GARDERIE

Renseignements et inscriptions auprès des services indiqués ci-dessous :

À partir du mois de Juin 2025

La Garderie : au **C.L.A.E Yvonne LANOU** Tél : 0594 30 21 69 – 0694 09 83 48 / Mail : leclae.secretariat@remiremontjoly.fr

A partir du mois de Juillet 2025

Les Activités périscolaires : au **DSU** Tél : 0594 38 01 38 – 0694 09 83 63 / Mail : accueil.dsu@orange.fr

Je certifie avoir pris connaissance des renseignements demandés, atteste de l'exactitude des informations sur ma situation figurant sur le présent dossier et m'engage à signaler tout changement pouvant intervenir durant l'année scolaire.

Fait à Rémire-Montjoly, le

Signature



Service Affaires Scolaires

Tél : 0594 35 90 75 / 0594 35 90 53

INSCRIPTIONS ÉCOLES ET RESTAURATION SCOLAIRE

Sont concernés les enfants des familles habitant la Commune de Rémire-Montjoly

- **Les enfants entrant pour la 1^{ère} fois à l'école** et ayant atteint l'âge de 3 ans avant le 31 Décembre de l'année de scolarisation. (Uniquement **les enfants nés en 2022 pour la Rentrée de Septembre 2025**)

La Commune de Rémire-Montjoly n'ayant pas de classes de TPS - Très Petite Section au sein de ses écoles Maternelles, il n'y a pas d'inscription ni de rentrée anticipée pour les enfants de 2 ans et ½.

- **Les enfants nouvellement arrivés sur Rémire-Montjoly**
- **Les enfants déjà scolarisés dans une des écoles de la Commune dont les parents souhaitent un rapprochement du domicile ou de la fratrie (demande de CHANGEMENT d'école)**
- **Les enfants résidant sur la commune venant d'une école Privée et à scolariser dans une école Publique**
- **Les dossiers avec attestations d'hébergement ne seront traités, qu'une fois toutes les demandes présentant les justificatifs requis dans la liste des pièces à fournir satisfaites, et ce, s'il reste encore des places à attribuer dans les écoles.**

Une fois les conditions réunies l'inscription scolaire se fait en 2 étapes :

- **L'inscription administrative**

Dépôt du dossier unique d'inscription scolaire et de cantine, DU 06 Janvier 2025 au 28 Février 2025. Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

- **En Mairie (Accueil) à l'attention du service des AFFAIRES SCOLAIRES**
- **Par Mail affairescolaires@remiremontjoly.fr**

Une fois votre demande instruite, **le Service vous contactera afin de vous transmettre la fiche d'affectation de votre enfant :**

- **à partir du mois de Mai 2025** Pour les inscriptions en **1ère Année de Maternelle**
- **à partir du Mois de Juin 2025** , pour la suite des inscriptions en Maternelle (**Section des Moyens, Section des Grands**) Ainsi que les affectations en écoles élémentaires, **d'abord les CP** puis les autres niveaux dans l'ordre, du **CE1 au CM2**

- **L'admission définitive**

Une fois l'affectation de votre enfant en main, vous devrez finaliser son admission auprès de la Directrice ou du Directeur de sa nouvelle école. Des dates de rendez-vous seront indiquées à la remise du Certificat d'affectation

Pour les élèves qui poursuivent leur scolarité sur la Commune de Rémire-Montjoly

Les élèves déjà scolarisés sur Rémire-Montjoly, sont automatiquement réinscrits pour l'année suivante, aucune démarche n'est nécessaire, sauf s'ils quittent la Commune auquel cas les parents demanderont un certificat de radiation à la Direction de l'école.

Les parents devront également le signaler au Service des AFFAIRES SCOLAIRES afin de confirmer le retrait de l'enfant des listes de la cantine et clôturer la facturation.

Réinscription A LA CANTINE

Une réinscription à la cantine est obligatoire pour les élèves poursuivant leur scolarité à Rémire-Montjoly à la rentrée 2025/2026. A cet effet, des fiches seront distribuées aux élèves dans les écoles, les parents devront les remplir et les remettre **à la Mairie au Service AFFAIRES SCOLAIRES du 03 Mars au 02 Juin 2025, accompagnées des justificatifs demandés.**

La demande de renouvellement de cantine sera validée à condition que le compte de la famille soit à jour des règlements de l'année en cours ainsi que des arriérés. Une confirmation d'inscription sera communiquée aux parents dans la 1^{ère} quinzaine du mois de Juillet 2025.